

Journées Itinérantes Francophones d'Éthique des Soins de Santé

ÉTHIQUE ET ORGANISATION

L'encadrement de proximité des soins de santé - les enjeux éthiques d'une pratique porteuse de sens

Reims (France)

17 et 18 mai 2018

Présentation

Les Journées itinérantes francophones d'éthique des soins de santé sont organisées par le GEFERS dans une région ou un pays en collaboration avec des partenaires locaux. Elles s'adressent à tous les professionnels du système de soins sans distinction de qualification. Elles concernent tous les lieux de la pratique tant dans les différents types d'établissements de soins, qu'en cabinet individuel et de groupe ou à domicile.

Résolument tournées vers une éthique du quotidien, elles poursuivent le but de réunir des professionnels en vue de :

- *partager des interrogations et expériences*
- *proposer des connaissances*
- *susciter des réflexions relatives aux questions éthiques que soulèvent :*
 - *la pratique quotidienne des soins*
 - *leurs modalités d'organisation*
 - *la formation initiale et continue des professionnels.*

La préoccupation d'une éthique de l'organisation qui anime les dirigeants et les cadres ou chefs de service à tous les échelons, est déterminante pour l'ambiance qui règne dans un établissement de soins, pour l'atmosphère qui se dégage d'un service. En suscitant la vigilance qui conduit à ne pas confondre la performance des organisations avec la pertinence humaine de l'action, l'éthique organisationnelle se présente, dès lors, comme un facteur majeur de qualité de la relation de soin ainsi que de bien-être au travail.

GEFERS : « La relation à l'humain et son questionnement éthique »

Un département de Santé - Travail - Service ■ 27 rue Villiers de l'Isle Adam - 75020 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 55 56 56 - Fax : +33 (0)1 40 55 56 58 ■ www.gefers.fr - contact@gefers.fr

GEFERS est un département de Santé-Travail-Service, organisme de formation enregistré auprès du Préfet de Région d'Île-de-France - SIRET : 498 748 458 00011.



Après Luxembourg en 2014 et Bruxelles en 2016, ce sera Reims qui accueillera en 2018 ces nouvelles JIFESS consacrées au thème "ÉTHIQUE et ORGANISATION", en s'intéressant plus précisément à la question de l'encadrement de proximité. Un appel international à communications sera lancé fin septembre 2017.

Le public concerné est composé de tous les dirigeants, cadres de proximité ou intermédiaires, chefs de services ou de pôles, formateurs, professionnels et étudiants qui ont pour point commun la pratique quotidienne des soins de santé et qui se sentent concernés par l'organisation et le management au sein des structures et organisations.

Le Colloque se déroulera durant deux journées au caveau Castelnau à Reims. Il conjuguera des séances plénières, des séances parallèles en groupes plus restreints et des tables rondes. Un moment festif est également prévu à l'issue de la première journée.

Les séances parallèles seront organisées à partir d'un appel international à communications qui a pour objectif de permettre aux professionnels des différents métiers concernés ainsi qu'aux chercheurs et aux étudiants, de présenter :

- leurs travaux
- leurs expériences, en particulier celles issues de la pratique quotidienne des soins
- leurs réflexions
- leurs recherches en cours ou en projet
- les résultats de leurs recherches.

Appel international à communications

L'appel International à communications sera lancé dès le 25 septembre 2017.
Il sera téléchargeable sur le site du GEFERS.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription au colloque sont les suivants :

- Prix normal : 295€
- Orateurs issus de l'appel à communications : 250€
- Etudiants : 200€
- Groupe de professionnels (à partir de 6 professionnels d'un même établissement) : 260€

Ces frais d'inscription comportent la participation aux deux journées, les repas sur place ainsi que les collations d'accueil et lors des pauses. La soirée festive n'est pas incluse et se fait sur inscription.

Il est à noter que les personnes retenues pour présenter des communications devront s'acquitter de frais d'inscription réduits, soit 250€. Ces frais d'inscription réduits ne s'appliquent qu'aux deux premiers auteurs d'une communication, les éventuels autres auteurs s'acquitteront du prix plein, soit 295€.

